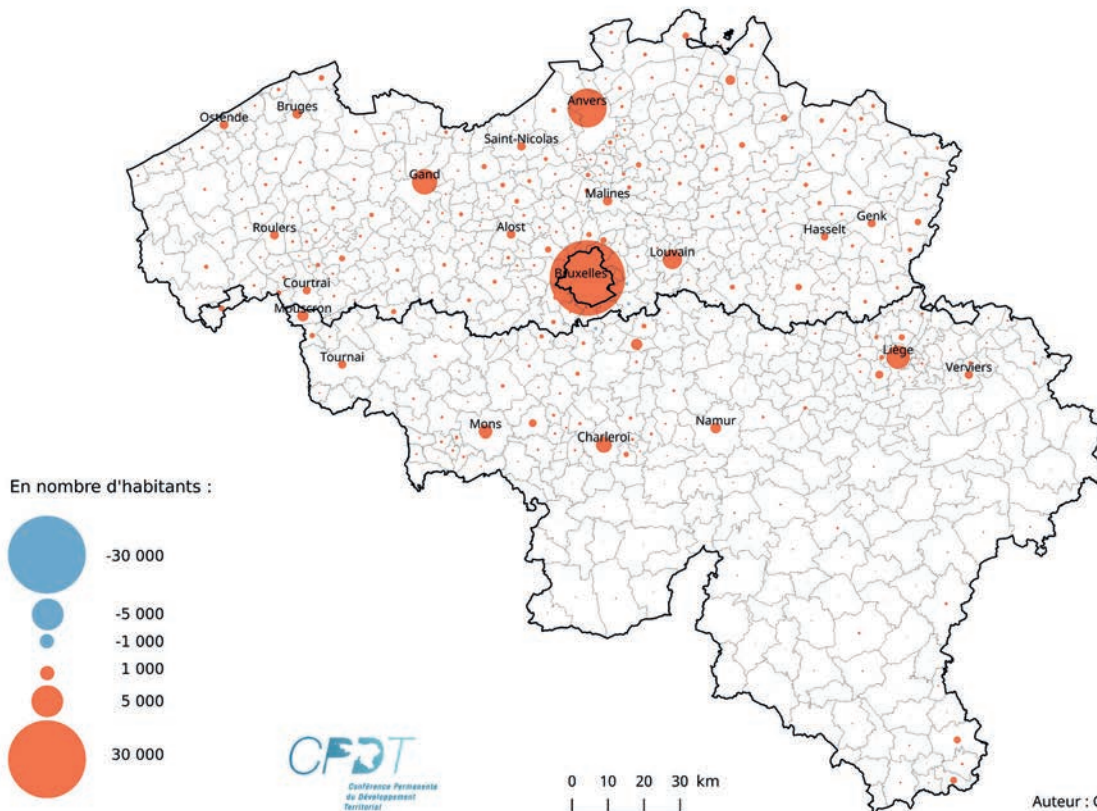


Solde migratoire avec l'étranger, en Belgique

Solde migratoire annuel moyen avec l'étranger entre 2010 et 2015, en volume

Cette carte doit être interprétée avec une grande prudence. En effet, dans les communes qui enregistrent une immigration nette en provenance de l'étranger, on constate qu'une part importante de cette immigration est compensée par des personnes rayées du registre national (67 570 entrées nettes sur le territoire belge en moyenne chaque année et 27 240 personnes rayées du registre national). Dès lors, comme l'immigration nette et le nombre de personnes rayées du registre national sont très fortement corrélées, ceci signifie que l'immigration nette telle que présentée sur la carte ci-dessus est fortement surestimée.

Les personnes en provenance de l'étranger s'installent de manière privilégiée dans les principales villes. Bruxelles, Anvers, Gand et Liège attirent à elles seules 62 % des personnes issues de l'étranger. (...)



Solde migratoire avec l'étranger, en Belgique

Cette carte doit être interprétée avec une grande prudence. En effet, dans les communes qui enregistrent une immigration nette en provenance de l'étranger, on constate qu'une part importante de cette immigration est compensée par des personnes rayées du registre national (67 570 entrées nettes sur le territoire belge en moyenne chaque année et 27 240 personnes rayées du registre national). Dès lors, comme l'immigration nette et le nombre de personnes rayées du registre national sont très fortement corrélées, ceci signifie que l'immigration nette telle que présentée sur la carte ci-dessus est fortement surestimée.

Les personnes en provenance de l'étranger s'installent de manière privilégiée dans les principales villes. Bruxelles, Anvers, Gand et Liège attirent à elles seules 62 % des personnes issues de l'étranger.

De manière générale, la dynamique des années 2010-2015 est la prolongation des tendances observées sur la période 2005-2009 mais le solde migratoire annuel moyen avec l'étranger est plus élevé.

Solde migratoire avec l'étranger, en Belgique

Niveau spatial :

Communes.

Procédé utilisé pour l'élaboration de l'indicateur et mode de calcul :

Moyenne annuelle (sur la période 2010-2015) du nombre de personnes qui emménagent dans une commune en provenance de l'étranger moins le nombre de personnes qui déménagent de la commune à destination de l'étranger.

Méthode de classification :

Cercles de surface proportionnelle au solde migratoire annuel moyen entre 2010 et 2015.

Données utilisées :

- Entrées par commune en provenance de l'étranger à la date de migration.
- Sorties par commune à destination de l'étranger à la date de migration.

Origines des données :

Direction Générale Statistique et Information économique ; SPF Économie, PME, Classes moyennes et Énergie — 2017.

Statistiques :

Moyenne : 119

Valeur minimum : -59 (Waterloo)

Valeur maximum : 28 189 (Bruxelles)

Auteurs :

Xavier May

xavier.may@ulb.ac.be

+32 (0)2 650 68 09

